

gistes au Canada, mais j'aimerais à les voir se conduire honnêtement, franchement et admettre qu'ils ont modifié leurs vues, reconnaissant qu'elles ne peuvent être mises en pratique, et qu'ils continueront à protéger toutes les industries de ce pays dans la plus large mesure possible.

L'honorable M. MILLS, *ministre de la Justice*: Je commencerai aujourd'hui mes observations comme l'a fait mon honorable ami qui siège vis-à-vis de moi, en félicitant ceux qui ont proposé l'adoption de l'Adresse en réponse au discours de Son Excellence, sur l'exposé très lucide et très clair qu'ils ont fait de la politique que cette harangue laisse pressentir. Par les discours qu'ils ont prononcés devant cette Chambre, ces honorables Messieurs se sont acquittés de leurs devoirs avec avantage, mais ils ont fait précisément ce que, je n'en avais aucune doute, ils sauraient accomplir lorsqu'ils entreprirent la tâche digne et honorable de répondre au discours de Son Excellence.

Je dois dire que je remercie mon honorable ami pour les observations bienveillantes qu'il a faites sur mon compte devant cette Chambre. Comme chef de la droite dans le Sénat je m'efforcerai de remplir mes devoirs d'une manière digne des fonctions et attributions de ce corps honorable, et j'espère avec confiance recevoir, et je n'ai aucun doute que je recevrai, de la part de mes honorables collègues cette considération et cette justice qu'ils seront, je n'en doute pas, toujours prêts à accorder à celui qui compte sur leur concours pour appuyer les mesures qu'il croit être dans l'intérêt public.

Maintenant, bien que mon honorable ami ait dit certaines choses agréables à mon adresse, néanmoins il en a dit d'autres d'une extrême sévérité à l'égard du Gouvernement dont je suis l'un des membres, et au sujet d'une politique dont je suis, avec mes collègues, responsable. L'honorable sénateur croit que nous sommes un groupe de personnes passablement malhonnêtes, à tout le moins, politiquement parlant, et qu'il n'y a rien qu'il ne puisse dire de nous qui soit pire que ce que nous méritons.

Maintenant, je ne m'accorde pas avec mon honorable ami sur ce point-là. Je suis certain que cette honorable Chambre ne s'étonnera pas de mon dissentiment, et je crois être en état de prouver que l'honora-

ble sénateur s'est montré quelque peu soupçonneux en appréciant la position du Gouvernement, que celui-ci ne saurait être accusé de toutes les conséquences et de tous les manquements au devoir que l'honorable sénateur nous a attribués avec tant d'énergie.

L'honorable sénateur s'est plaint de ce qu'il y a dans le discours du Trône et de ce qui n'y est pas. Le discours que l'honorable sénateur a prononcé devant cette Chambre m'a rappelé un sermon fait il y a bien des années par un ministre du culte dans l'ouest, au cours duquel il disait que son sujet se divisait naturellement en trois parties, qu'il allait traiter. En premier lieu, il dirait à ses auditeurs ce qu'ils savaient et ce que lui-même ignorait; en second lieu, il leur ferait part de ce qu'il savait et de ce qu'eux ne connaissaient pas; en troisième lieu, il leur apprendrait ce que ni lui ni eux ne savaient.

Maintenant, l'honorable sénateur a fait une division non seulement de la politique du Gouvernement telle que définie à grands traits dans le discours du Trône, ce qui constitue le travail de la session, mais il a rappelé tout ce qui, suivant lui, doit être fait par le Cabinet, et bien que la politique de l'Administration ait été exposée d'avance pour toute une période de cinq années, il se plaint cependant que le travail de législation que le Gouvernement a promis d'exécuter ne soit pas mentionné dans le discours du Trône et entrepris dans une seule session.

Or, cela serait une entreprise héroïque que, je l'avoue, et je crois que mes collègues se joindront à moi pour faire le même aveu,—nous sommes absolument incapables d'accomplir dans une seule session, et je doute fort que si mon honorable ami était à notre place, il ne nous trouverait pas déraisonnables de lui faire de semblables demandes.

L'honorable chef de l'opposition dans cette Chambre nous a dit que le pays est prospère. Il admet cela; il est inutile de le nier dans les circonstances. Les relevés du commerce et de la navigation, l'état du revenu, tout proclame ce fait, mais mon honorable ami ajoute que le Gouvernement n'a pour cela aucun mérite. Ce n'est seulement que, lorsque mon honorable ami était au pouvoir, lorsqu'il travaillait de concert avec des collègues dont quelques-uns sont ici et d'autres ailleurs, ce n'est qu'alors seulement que l'hono-